

**Courrier aux professeurs d'histoire-géographie**  
**24 mars 2020**

Chère, cher collègue,

Comme convenu nous revenons vers vous cette semaine afin de faire un point sur la continuité pédagogique en histoire-géographie, dans laquelle nous savons que vous vous êtes résolument engagés, conscients de l'importance de votre mission de service public auprès des élèves et des familles dans ce contexte de crise.

Avant toute chose, nous apprenons presque chaque jour que des collègues sont touchés par l'épidémie, personnellement ou dans leurs familles. A défaut de pouvoir faire davantage, nous tenons à leur dire nos pensées et les assurer de notre soutien collectif. Par ailleurs, nous espérons que chacune et chacun vit la situation de confinement sans trop de difficulté. Nous réitérons notre disponibilité si vous estimez que nous pouvons vous être d'une quelconque utilité.

En cette période où les informations ne circulent pas forcément d'une manière fluide, nous nous permettons de vous rappeler que la circulaire rectorale du 17 mars 2020 relative à la phase intra-académique du mouvement national à gestion déconcentrée des personnels enseignants du second degré a été envoyée aux établissements. Nous vous invitons à vous rapprocher de votre direction si vous souhaitez participer au mouvement cette année.

Nous remercions les collègues qui nous ont fait part des questionnements d'ordre pédagogique nés de leur suivi à distance des élèves. Comme nous en avons évoqué l'idée dans notre précédent courriel, nous mutualisons ci-dessous les thématiques récurrentes qui ressortent de ces échanges. Nous insistons sur le fait qu'il s'agit d'éléments de réflexion qui n'ont pas valeur de préconisations et qui, dans tous les cas, doivent être adaptés au contexte dans lequel vous enseignez et aux instructions données par votre direction dans le cadre de l'organisation de la continuité pédagogique qu'elle a mise en place.

1) Les problèmes d'accès aux réseaux ont été largement soulignés. Du fait du travail des services nationaux et académiques dont nous vous avons parlé, nous constatons toutefois, même s'il reste des difficultés, que la situation semble s'améliorer dans beaucoup d'établissements. En tout état de cause, nous ré-insistons sur l'importance de penser des activités qui ne nécessitent pas d'être en permanence sur l'écran. Comme vous le savez, il y a une impossibilité pratique, dans une situation de confinement, à demander à un élève de monopoliser l'ordinateur familial partagé par la fratrie et les parents en télé-travail. Il convient que l'ordinateur soit utilisé avant tout pour prendre connaissance des consignes, pour déposer des travaux et pour mener des temps d'échanges avec les élèves. Une grande partie du travail effectif devrait pouvoir être pensé pour être réalisé à la table. Quelques collègues ont évoqué des pistes que nous partageons (nous sommes naturellement preneurs de toutes vos idées) :

- Organiser régulièrement des travaux d'appropriation de ce qui a déjà été fait depuis le début de l'année : travailler à partir du cahier se prête à de multiples activités (par exemple, demander aux élèves de relire une leçon du cahier puis faire une carte mentale à ce sujet, ou un schéma, ou une fiche etc.).
- Faire produire (des textes, des organigrammes, des schémas, des cartes mentales) après prise de connaissance ou lecture limitée dans le temps de cours ou de documents en ligne.
- Elaborer des activités à partir de dictionnaires (notions, définitions, biographies ...).

- Elaborer des activités à partir de la presse écrite ou audio-visuelle (par exemple, demander de choisir un article ou un reportage et faire produire à partir de ce choix).
- Proposer du travail de rédaction ou de construction de plans à partir de sujets (questions problématisées ou composition en lycée, réponse organisée en collège).
- Utiliser les émissions télévisées diffusées dans le cadre des programmes « Nation apprenante » (par exemple celles du jeudi après-midi dédiées aux programmes de terminale sur France 4).
- Demander aux élèves de travailler à partir de leurs téléphones, lorsqu'ils en ont, autour des émissions radiophoniques que l'on peut *podcaster* (par exemple celles de France culture ayant trait à la guerre froide).

2) La question de l'usage du manuel a été également souvent mise en avant. En collège, il nous semble qu'il est l'outil à privilégier dans sa version papier. En lycée, les collègues soulignent —à juste titre— les difficultés d'accès au manuel numérique par le biais des réseaux des établissements. En fonction des contraintes qui sont les vôtres dans ce domaine, voici quelques informations qui pourront vous être utiles :

- Comme nous l'avons indiqué sur la page du site académique dédié à la continuité pédagogique en histoire-géographie (<https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/histoiregeographie/ressources-pedagogiques/titre-par-defaut/>), des éditeurs ont mis en ligne pour tous, sans inscription ni code, leurs manuels destinés aux différentes classes.
- A la suite des retours effectués par les académies, l'inspection générale d'histoire-géographie a produit un document sur l'usage du manuel dans la situation que nous rencontrons. Si ce document très utile, que nous vous plaçons en pièce jointe, concerne essentiellement le manuel papier, vous vous rendrez compte en le lisant que bien des points peuvent concerner également l'usage des versions numériques, en particulier lorsqu'elles sont en accès libre.

3) Beaucoup de collègues s'interrogent sur la pertinence ou la nécessité d'évaluer les élèves à distance. Si l'on peut effectivement légitimement questionner l'opportunité de procéder à des évaluations sommatives dans le contexte actuel et, en l'absence d'une stratégie contraire décidée à l'échelle de votre établissement, s'abstenir sans doute de noter, rien n'empêche non plus d'organiser des évaluations formatives ponctuelles. Concernant l'aide potentielle que les élèves pourraient recevoir d'un tiers lors d'une évaluation à distance, il n'y a guère d'autre choix que de jouer la carte de la responsabilisation en expliquant clairement aux élèves et à leur famille que si chacun souhaite avoir une juste appréciation de ce qu'il a acquis, il n'a pas d'intérêt à se faire aider pour réaliser des travaux évalués. Dans tous les cas, il nous semble qu'il faut éviter de tomber dans le piège d'utiliser la note comme un moyen d'essayer de contraindre les élèves à travailler, surtout dans le contexte anxigène dans lequel nous nous trouvons. Outre le caractère illusoire de motiver par la note-sanction, il s'avère que cela provoque inutilement des tensions avec les familles et que, dans l'attente d'arbitrages nationaux ou académiques à ce sujet, nous n'avons également pour l'instant aucune certitude concernant la prise en compte des moyennes du troisième trimestre, surtout si la reprise s'avérait tardive.

4) Des collègues expriment légitimement leur difficulté à appréhender la bonne quantité de travail à donner aux élèves. Il nous semble qu'il est de bonne pratique dans cette situation si particulière de nous montrer vraiment mesurés dans la quantité de travail proposé et qu'il est nécessaire d'indiquer clairement aux élèves le temps à consacrer aux travaux demandés. Comme vous le savez, pour en

faire pour certains d'entre vous aussi l'expérience dans votre propre contexte familial, il nous faut avoir collectivement à l'esprit que le travail à la maison ne se révèle pas simple à organiser pour les familles et que leurs capacités à gérer le travail à distance de leurs enfants sont très inégales.

5) Des collègues s'inquiètent de la fracture numérique qui conduit certains élèves, en particulier mais sans exclusive en éducation prioritaire, à ne pouvoir avoir accès au travail proposé. Comme vous le savez sans doute des dispositions sont mises en place pour s'adapter à ces situations spécifiques. Dans tous les cas, il convient de ne pas agir de sa propre initiative pour pallier ces difficultés mais de se rapprocher de sa direction qui définira avec vous les solutions adéquates et collectives conformes aux dispositions réglementaires.

Nous restons naturellement à votre écoute pour poursuivre les échanges sur ces sujets comme sur tout autre questionnement d'ordre pédagogique et nous continuerons à mutualiser les différentes réponses apportées dans nos courriers ultérieurs. Nous vous remercions d'adresser vos courriels simultanément à nos trois adresses académiques, de manière à faciliter notre travail collégial ([sylvain.gland@ac-strasbourg.fr](mailto:sylvain.gland@ac-strasbourg.fr), [catherine.lallement@ac-strasbourg.fr](mailto:catherine.lallement@ac-strasbourg.fr), [christophe.marchand@ac-strasbourg.fr](mailto:christophe.marchand@ac-strasbourg.fr)).

Nous souhaiterions également prendre des nouvelles des équipes des établissements. Sans pouvoir promettre de pouvoir contacter l'ensemble des établissements de l'académie (plus de 200), nous allons néanmoins tenter dans les semaines qui viennent de joindre un maximum de coordonnateurs de discipline. Ne disposant que de la liste des coordonnateurs de lycée pour cette année, nous serions reconnaissants aux équipes de collège de renseigner le tableau accessible en ligne depuis le lien suivant : <https://docs.google.com/spreadsheets/d/19RSj1wI58FH-j7FAaApuJ1xTLJNoP0zDSsDOVrvjcDs/edit?usp=sharing>

En vous espérant —vous et vos proches— en bonne santé, nous vous adressons, chère, cher collègue, nos salutations les plus cordiales et redisons notre disponibilité.

Bon courage à vous,  
Les IA-IPR d'histoire-géographie